

BULETIN LITÉRAIRE

Supplément Bibliographique du BULETIN DES SOMMAIRES

CAUSERIE

La Grafologie (518).

J'ai, déjà une fois, parlé de cette question ici, si j'y reviens, c'est que je suis à même aujourd'hui de le faire avec plus de compétence.

Le premier article m'a valu une agréable relation, avec un des membres de la petite église grafologique, un compatriote stéphanois, lequel pour me convertir, m'a envoyé deux livres; l'un intitulé : *Système de grafologie, l'art de connaître les hommes d'après leur écriture*, par Jean-Hipolite Michon, l'autre : *L'Écriture et le Caractère*, par J. Crépieux-Jamin. Jean-Hipolite Michon, l'abbé Michon, fut le créateur de la science ou de l'art de la grafologie. Il avait eu des précurseurs, mais ce fut lui qui, le premier, coordonna en un système les observations relatives à la concordance des traits de l'écriture avec ceux du caractère. Son livre est l'évangile des grafologues, et sa mémoire est, pour eux, l'objet d'une vénération particulière. Quant à M. Crépieux-Jamin, c'est un disciple un peu hétérodoxe, dont les dissidences avec le maître soulevèrent, — si je me souviens bien de ce que je lus à l'époque dans la *Grafologie*, — parmi les fidèles de la stricte observance michonienne, une légère émotion, vite apaisée par le sentiment de la solidarité.

Je me permets de plaisanter doucement les grafologues, — parmi lesquels je compte plusieurs sympathies, — parce que je fus, lors de la publication de ma précédente causerie sur la matière, l'objet d'une riposte un peu vive et d'ordre ecclésiastique, dans le journal de la société. Cette légère plaisanterie n'est d'ailleurs que la constatation d'un phénomène de psychologie des collectivités qui s'est produit, se produit actuellement et se produira à l'avenir dans la plupart des sociétés constituées pour promouvoir une idée nouvelle ou défendre une idée ancienne. Ce phénomène c'est la constitution à l'état de dogme intangible de l'idée commune aux membres de la société, son érection au rang d'entité mystique dont chacun des associés devient le défenseur. On voit, quand les choses en sont à ce point, se manifester chez les adhérents, quand on se permet de discuter leur croyance, une irritation plus ou moins contenue. Même chez les natures les plus bienveillantes, on démêle ce sentiment, qu'elles s'efforcent cependant de réprimer.

Ce sentiment, qui n'est autre, au fond que celui de la religiosité extérieure, n'existe pas seulement chez les confesseurs d'une croyance religieuse ou mystique, il est provoqué également par le patriotisme et par l'esprit de parti. Toute idée commune l'engendre. Il se manifeste même parmi les savans; oui, même parmi ces hommes pour qui le champ de la discussion devrait être constamment ouvert, il y a l'orthodoxie et l'hétérodoxie. Un économiste qui ne professe pas le dogme du « laisser faire, laisser passer » est un hérétique pour ses confrères; un naturaliste qui n'admet point la loi de l'évolution exposée par Lamarck et Darwin se trouve dans la même condition.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner s'il existe un peu de religiosité et de dogmatisme dans l'esprit des

membres de la Société grafologique, et si cette société ressemble par suite, dans une certaine mesure, à une église. D'autre part, ce qui doit contribuer à développer cet esprit, c'est que les théories grafologiques de l'abbé Michon contiennent une assez forte proportion de misticisme.

L'aimable compatriote qui a entrepris ma conversion a commencé par un coup droit d'une incontestable habileté. Il m'a demandé de mon écriture, je lui en ai envoyé, et il m'a récompensé par un magnifique portrait de ma personne psychique qu'il serait inodeste, de ma part de déclarer ressemblant. Le moyen de contester la réalité d'une science qui vous traite si bien? Oui, mais, d'un autre côté, ne faut-il pas se tenir en garde contre les satisfactions de la subjectivité? Réflexions faites, je me suis dit que l'on n'avait pas répondu à mes objections, et je continuai, avec mon bienveillant portraitiste, une discussion épistolaire qui aboutit à l'envoi, non de ses témoins, mais des deux livres dont je viens de parler.

Ces livres, je les ai lus d'un bout à l'autre, et c'est ce qui me permet de me dire mieux renseigné que lorsque j'écrivis mon premier article sur la matière. Je n'entends pas que je sois devenu grafologue et que je puisse, comme mon correspondant, dessiner un caractère en étudiant les traits d'une écriture. Pour cela, il m'eût fallu, non lire simplement, mais étudier. J'en sais cependant assez pour pouvoir discuter en pleine connaissance de cause.

..

Aujourd'hui, comme lorsque j'écrivis mon premier article, je commencerai par déclarer que le principe même de la grafologie me paraît exact. J'ajouterai aujourd'hui comme il y a deux ans: Mais la théorie michonienne me paraît mêlée d'une forte dose de misticisme, que je repousse.

Le misticisme, en la circonstance, consiste dans la croyance à un rapport direct, à un rapport de cause à effet, entre les traits du caractère psychique et ceux des caractères grafiques. Ce sont les premiers qui, selon les grafologues, par un médium mystérieux, engendrent les seconds. Par suite, l'écrivain manifeste involontairement malgré lui, le caractère de l'écrivain. L'abbé Michon revient à plusieurs reprises sur ce sujet, déclarant que les personnes qui cachent leur vrai caractère se dénoncent ainsi par leur écriture. Avis aux hypocrites! Or, cette théorie me semble inexacte, du moins présentée de la sorte.

Mais procédons, par ordre, et voyons d'abord les argumens que l'on peut donner à l'appui du principe même de la grafologie.

Le premier de ces argumens consiste dans le fait de la différence des écritures. Il y a une différence, en général, entre les écritures d'hommes et les écritures de femmes; il y a, en outre, les écritures de jeunes gens, d'adultes et de vieillards; il y a enfin, les écritures personnelles, se groupant sur les classes et genres précédents. Il y a même les écritures nationales; mais c'est là une différence qu'il faut négliger parce qu'elle peut provenir de l'enseignement donné dans chaque pays.

Il est difficile de contester que les différences entre

les écritures d'hommes et de femmes, de jeunes gens, d'adultes et de vieillards ne procèdent d'une cause physique, et ce n'est pas trop forcer l'analogie que d'attribuer la même raison aux différences individuelles.

Si la cause des différences scripturales est physiologique, elle rentre dans la cause générale des manières d'être différentes des individus. Il en est des gestes, de la marche, des expressions de figure, de la manière de parler, de l'allure générale des personnes comme des écritures; sous ces rapports, comme sous celui de l'écriture, nous différons tous les uns des autres.

Quelle peut être la cause de ces différences générales? — Toute explication accidentelle, comme la maladie par exemple, écartée bien entendu. — La seule hypothèse vraisemblable est celle de différences dans l'énergie vitale. Il y a des modalités dans cette énergie comme en autre chose, et ces modalités constituent ce qu'on appelle les tempéraments.

Ce n'est pas, non plus, forcer la vraisemblance d'admettre que chaque modalité, chaque tempérament correspond à certains modes de manifestations de la personne dans l'allure générale, le geste, l'expression de la figure et l'écriture. Il est donc permis, d'ajouter avec vraisemblance aux classes générales indiquées plus haut du sexe et de l'âge la classe des tempéraments, manifestés par l'écriture. Les combinaisons diverses de ces classes dans tous les degrés que comporte chacune d'elles, nous permettent de concevoir l'existence d'un nombre considérable d'écritures différentes.

Il me semble que jusqu'à ce point, la thèse graphologique, — que j'appellerai celle de la graphologie physiologique, — peut être admise.

Mais les graphologues n'ont pas jusqu'à ce jour, je crois considéré leur science sous cet aspect. — Ils commencent cependant, et dans le dernier numéro de la *Grafologie* (voir 581) à commencer la publication d'un portrait physique tracé à l'aide de l'écriture. — Ce qu'a voulu découvrir Michon, grâce à l'écriture, c'est la personnalité psychique, les facultés de l'âme.

Sous ce rapport également, je déclare adhérer au principe; mais immédiatement je fais dissidence. Parce que c'est ici que se manifeste le mysticisme. Ainsi que je l'ai dit, Michon et ses disciples croient à un rapport direct, de cause à effet, entre les facultés de l'âme ou traits du caractère et les traits de l'écriture. Selon eux, c'est parce que telle faculté existe dans l'âme que la main trace les lettres de telle manière. C'est parce qu'une personne est aimante, disent-ils, qu'elle a une écriture penchée, c'est parce qu'elle est tenace qu'elle fait des petits crochets aux dernières lettres des mots, etc.

Pourquoi? Comment? Quel est le médium entre ceci et cela? Mystère! Mystère agréable pour beaucoup de graphologues, qui sont de caractère mystique, et qui, pour cette raison, trouvent plaisir à se plonger dans l' inexplicable.

Si nous pouvions identifier l'énergie physique avec l'énergie psychique, le tempérament avec le caractère et le corps avec l'âme, le médium serait trouvé et l'explication deviendrait facile. On dirait: La modalité d'énergie vitale qui commande nos gestes, commande aussi nos sentiments: à tel tempérament correspond tel caractère; par suite, telle forme d'écriture ne provient pas de telle faculté de l'âme, mais de la modalité d'énergie qui produit également celle-ci. Le trait de caractère et le trait d'écriture ne sont pas dans la situation de père et fils, ils sont dans celle de frères issus d'une même mère.

Mais cela nous conduit droit au matérialisme.

Or, l'abbé Michon, en sa qualité de prêtre, n'était pas matérialiste; beaucoup de ses disciples sont des personnes religieuses, par conséquent spiritualistes. Moi même, je ne suis pas matérialiste. Si cependant, il n'y avait que cette explication de possible, il faudrait bien l'accepter. Les matérialistes qui seraient portés à étudier la graphologie, qu'ils ont jusqu'à présent écartée comme entachée de spiritualisme, pourraient, dès à présent, s'en contenter et devenir graphologues en toute sécurité de conscience.

N'y a-t-il pas d'explications spiritualistes plausibles? Je crois que si, et je vais en donner une; seulement, pour la comprendre, il faut écarter la théorie de la manifestation inconsciente du caractère par l'écriture, à laquelle tiennent tant Michon et ses disciples, à laquelle ils tiennent d'autant plus que c'est là le mystère.

Je pense, pour mon compte, que la manifestation du caractère par l'écriture est un acte accompli consciemment, — au moins dans une large mesure, — par celui qui s'y livre. Entendons-nous, je ne prétends point que l'écrivain se dit: « Je vais, en écrivant, manifester *iconographiquement* mon caractère, en tracer une image. » Il faudrait pour cela que tous les écrivains fussent graphologues; puis, qu'ils se connaissent eux mêmes, — ce qui est rare, — puis enfin qu'ils n'eussent aucune raison de dissimuler, de se déguiser. Non, j'entends que chacun de nous trace, dans une large mesure, l'écriture qui lui plaît, qu'ainsi il manifeste ses goûts esthétiques, et que la connaissance des goûts peut fournir des indices sérieux sur les facultés de l'âme.

Je prendrai pour ma démonstration un exemple dans les livres de MM. Michon et Crépieux-Jamin. L'un et l'autre attachent une grande importance aux questions d'ensemble: à l'espacement des lignes, à celui des mots et des lettres, à la marge et à sa régularité, à la terminaison des lignes, à l'espace laissé dans le haut et dans le bas de la page. Ils appellent écriture « claire et harmonique » celle dont les lignes sont normalement distancées étant donné la grosseur des caractères, dans laquelle l'air circule, dit Michon par une figure très expressive; où les *hampes* des *b*, des *d*, des *h*, des *k*, des *l*, des *t* d'une ligne ne s'enchevêtrent pas avec celles des *g*, des *j*, des *q* et des *z* de l'autre; dont les marges ne sont ni trop étroites ni trop larges, dont les fins de lignes ne laissent pas trop de blanc, ou se reeroquevillent pas en descendant.

Il est certain que la vue d'une semblable écriture, toute question de détail écartée, cause une impression de plaisir, que le sens esthétique est satisfait, que, par suite, la qualification d'« harmonique » est méritée. On a en outre l'idée que celui qui a tracé cela est un esprit clair et lucide, d'où justification de l'autre qualificatif: « écriture claire ».

Est-il admissible qu'un homme qui a l'écriture que je viens de décrire, qui ordonne ses pages comme je viens de le dire, agit inconsciemment? Certainement non. Sans doute, à l'état actuel, cet homme, agit ainsi en vertu d'une habitude prise, mais cette habitude a été prise volontairement. Celui qui l'a prise est comparable à une personne ayant étudié en pleine conscience une langue étrangère, et qui, à la longue, est parvenu à la parler couramment, automatiquement.

Je crois avoir démontré que, sous ce rapport du moins, la manifestation de certaines facultés de l'âme par l'écriture, n'a pas le caractère instinctivement automatique qui est un des grands chevaux de bataille de Michon et de ses disciples.

Un autre indice graphologique sur lequel MM. Mi-

chon et Crépieux-Jamin insistent est la ponctuation soignée, le bon placement des points sur les *i*, des accens sur les *e*, les *à* ou les *ù*. Ici encore on ne peut pas dire qu'il y ait acte involontaire et instructif. Rien n'est plus facile que d'oublier les points, les virgules, les apostrofes, les accens. Celui qui ne les oublie pas ne le fait que par l'effet d'une discipline qu'il s'est imposée volontairement à un moment donné, et vraisemblablement cela indique un homme soigneux, qui connaît l'importance, quelquefois très grande, des détails, et qui aime la correction. Michon voit dans le point mis après la signature, la manifestation d'un esprit défiant. Je crois qu'il a absolument tort. Le point après la signature indique plutôt l'homme soigneux, qui aime à finir son ouvrage, qui recherche la perfection.

Dans la même catégorie d'observations, et présentant également le caractère de la demi-conscience, de la volonté ancienne cristallisée, il faut je crois faire entrer les écritures corrigées. L'homme qui, en se relisant, rectifie la forme des lettres que dans la rapidité du mouvement, il a mal formées, qui ajoute les points, les virgules, les accens, les apostrofes, les bars de *t* qu'il a pu oublier, fait également preuve de sentiment de la correction et de sentiment artistique; c'est encore, de sa part, un acte semi conscient et semi volontaire.

Cet homme agit exactement comme l'écrivain qui corrige des épreuves, qui poursuit la coquille insidieuse, révisé la ponctuation, change les mots qui lui semblent ne pas rendre suffisamment sa pensée; qui relit les dites épreuves trois fois, cinq fois; qui ayant épreuves des corrections successives trouvera encore à corriger à la dernière. Peut-on dire que l'écrivain qui agit ainsi le fait instinctivement, inconsciemment?

MM. Michon et Crépieux-Jamin considèrent les fioritures dans l'écriture comme des manifestations de vanité vulgaire, de sot orgueil. Je crois qu'ils ont raison. L'écrivain qui fait des majuscules avec des fioritures, qui tortille la courbe de ses *d* minuscules, etc., est comparable à l'homme qui se revêt d'un costume voyant et excentrique, qui porte une grosse chaîne de montre avec des breloques énormes, met à ses doigts des bagues enrichies de perles ou de diamans; ou encore à celui qui marche en se cambrant, en paraissant dire à tous ceux qu'il rencontre: « Regardez moi, c'est moi ! »

Je crois avoir suffisamment démontré le caractère semi conscient et semi volontaire des manifestations psicografiques ou grafologiques. Cela étant acquis, je critiquerai un autre point de la doctrine de Michon, conséquence d'ailleurs de son mysticisme. C'est son assertion que la meilleure écriture pour l'étude grafologique, celle qui permet le mieux d'analyser le caractère, est l'écriture rapide. Je conteste aussi cela, en vertu de ma longue expérience d'écrivain et d'écrivain. Il m'arrive parfois d'être pressé pour un travail, alors ma plume court bride abatue, la nécessité d'aller vite me fait dénaturer la forme des lettres, la main, comme une monture dont le cavalier n'est plus maître, fait des écarts dont le résultat me déplaît profondément quand je me relis. Je prétends que cette écriture n'est pas celle qui dépeint mon caractère, que celle qui a cette propriété est l'écriture que je trace à mon aise, à qui je donne les formes qui plaisent à mon goût, non en m'appliquant, mais par un effet de demi conscience et de demi volonté, en obéissant aux habitudes que je me suis délibérément données.

Il y a d'autres caractères généraux de l'écriture que l'on peut rattacher aux manifestations des goûts,

c'est-à-dire des facultés de l'âme, que la plume exécute parce que cela plait instinctivement ou consciemment à l'écrivain.

D'autre part, les contraires des indices que je viens d'énumérer sont aussi par eux-mêmes des indices. L'écriture inharmonique, celle qui d'ensemble déplaît à l'œil, n'est pas la manifestation d'un goût, mais elle est celle de l'absence de ce goût; du goût de la clarté, de la précision; surtout, celle de l'absence du sens esthétique des ensembles. L'homme qui écrit ainsi, peut être un *féroménaliste*, un homme s'attachant aux détails, parfois même un esprit ingénieux; ce peut être également un *noaménaliste*, un esprit analytique, pénétrant jusqu'au tuf de l'idée; mais ce n'est pas un *universaliste*, un *sintétiste*, un homme dont l'esprit embrasse les ensembles.

Le rapprochement en dehors de la proportion harmonique avec la grosseur de l'écriture, des lignes, des mots et des lettres, peut être un indice de l'esprit d'économie ou de celui de réserve. Il est compréhensible qu'un homme qui a la préoccupation constante de ne pas dépenser... inutilement, ne se laissera pas aller à mettre trois mots à la ligne et cinq lignes dans une page ordinaire. De même un homme réservé qui surveille sa parole ou sa plume pour ne leur laisser exprimer que ce qu'il croit devoir dire, répugnera aux mouvements rapides et à l'étalement. L'inverse, c'est-à-dire l'inharmonie par trop d'écartement, peut avec vraisemblance, être regardé comme la manifestation du caractère opposé.

Ce que MM. Michon et Crépieux-Jamin appellent l'écriture « sobre », celle dans laquelle les lettres sont dénuées de tout trait superflu, peut être considérée, pour cette seule raison qu'elle plait à celui qui la trace, comme l'indice d'un caractère d'analyste. Quand elle ne présente que le schéma de la forme on peut supposer que l'esprit de l'écrivain perçoit les idées en éclair. Lorsque les lettres sont liées on peut en déduire que la liaison correspond au goût pour l'enchaînement d'idées; quand elles sont séparées, on a quelques raisons d'admettre que l'esprit procède par bonds, la liaison des idées n'étant pas perçue et se faisant dans l'inconscient.

Tout cela encore procède de la semi volonté, de la semi conscience et non du pur instinct comme le croient Michon et ses disciples. Il y a manifestation des facultés de l'âme ayant pour médium le sens esthétique; nous faisant trouver belles, laides ou indifférentes certaines formes grafiques, et nous portant à les produire, à les éviter ou à ne point nous en inquiéter.

Il y a lieu maintenant de faire certaines réserves et de réduire le champ où peut s'exercer l'analyse psicografique. Voici un ouvrier, un paysan, une bourgeoisie sans culture intellectuelle, qui a bien appris à écrire, mais qui, depuis la sortie de l'école, n'a pas utilisé cette connaissance plus de deux ou trois fois par an, dont la main inexpérimentée et rebelle trace péniblement les lettres: peut-on avoir la prétention de chercher son caractère dans son écriture? MM. Michon et Crépieux-Jamin ne disent pas oui, mais ils ne disent pas non davantage. Leur mysticisme, leur croyance dans le caractère purement instinctif des manifestations psicografiques doit les porter à dire oui. — A ce point de vue, les premiers bâtons d'un écolier devraient contenir la révélation de son caractère. — Mais le soin avec lequel ils réclament une écriture courante, tracée automatiquement doit les porter à dire non. L'écriture des personnes en question n'a rien de courant ni d'automatique.

La même réserve doit être faite, à mon avis, pour les personnes qui, ayant assez de pratique pour écrire automatiquement, ne le font cependant qu'acciden-

tèlement ; pour qui écrire est une corvée, et qui par suite n'apportent pas, dans cet acte, le sentiment d'exécution d'une œuvre, condition première de la manifestation consciente et volontaire d'abord, puis semi-consciente et semi-volontaire. Je connais une dame, ménagère accomplie, très ordonnée, très méthodique dans l'arrangement et la conduite de sa maison, qui cependant professe le plus parfait dédain pour la ponctuation et les majuscules au commencement des phrases. Exactement, comme une autre que je connais également, qui pour le reste, est d'un caractère absolument opposé. De plus, la première de ces dames a une manière très bizarre de faire les *d* minuscules placés dans le corps des mots. Jamais elle n'en trace la boucle inférieure, et aucune observation n'a pu la décider à corriger ce gros défaut. C'est qu'écrire est, pour cette personne, une corvée ; femme de devoir, elle le fait quand c'est nécessaire, mais jamais par plaisir. Elle court toujours vers le point final... qu'elle pose rarement. L'écriture est cependant harmonique, mais d'une harmonie qui rappelle le sentiment artistique réel, quoique non cultivé, des sculpteurs et enlumineurs du moyen âge.

Les personnes dans ces conditions ne sont vraisemblablement qu'à demi responsables de leur écriture, et celle-ci ne doit peindre leur caractère que dans la mesure où s'exerce, en la traçant, la semi-conscience et la semi-volonté.

Les réserves doivent même aller plus loin. L'écriture, par la manifestation semi-consciente et semi-volontaire de la modalité esthétique de l'écrivain, peut être comparée à un miroir où se reflète l'âme de celui-ci. Mais un miroir peut être de mauvais verre, avoir des défauts qui dénaturent l'image. Il en est de même pour le miroir scriptural. L'écrivain, même le plus expérimenté, celui dont l'automotisme est le résultat d'un acte de volonté, ne fait pas ce qu'il veut de sa plume, pas plus que le dessinateur de son crayon, ni le peintre de son pinceau. Le résultat obtenu est le produit d'une lutte entre le sens esthétique qui commande et la main qui n'obéit que relativement. Il y a là un facteur dont il faut tenir compte.

Sorti du domaine de la semi-conscience et de la semi-volonté, je critique absolument les doctrines de la grafologie. MM. Michon, Crépieux-Jamin et leurs disciples établissent des rapports entre telle faculté de l'âme et telle manière de former les lettres, de barer les *t* ou les *f*, de boucler les *d*, de faire les hampes des *m*, etc.

Pour cela, ils ne donnent pas la moindre raison. Cela suffit sans doute pour des disciples avides de croyance et convaincus d'avance ; mais cela ne saurait satisfaire un esprit critique imbu de la méthode scientifique, et pour qui une démonstration exacte sur un certain nombre de points n'implique pas l'acceptation de pures affirmations sur d'autres points. C'est là que se cachent la dangereuse méthode analogique et le terrible mysticisme.

« Mais, diront sans doute les grafologues, à défaut de démonstrations théoriques, l'observation, l'expérience ne sont-elles pas là ? Un grafologue ayant étudié l'écriture d'un certain nombre de personnes douées d'un caractère donné, a trouvé chez toutes les mêmes indices psicographiques, n'est-il pas autorisé à conclure au même caractère lorsqu'il retrouve ces indices chez un autre écrivain. N'est-ce pas là la méthode employée en médecine ? On étudie, sur un certain nombre de malades, les caractères intimes

d'une maladie ainsi que les symptômes qui la révèlent au dehors ; quand, ensuite, on trouve, chez quelqu'un, les mêmes symptômes, on en conclut qu'il a la même maladie. »

Sans doute ! mais les médecins philosophes reconnaissent que le diagnostic par les symptômes n'est qu'un système fautive de mieux, qu'il est souvent trompeur, et que le seul moyen complet est celui qui permet de voir le corps du délit lui-même. La grafologie n'étant qu'un système symptomatique, son emploi, comme celui de la symptomatique médicale, peut donner lieu à de graves erreurs.

Le médecin qui établit le diagnostic par les symptômes a, en outre, une grande supériorité sur le grafologue. Il a, lui, étudié l'anatomie, la physiologie, la pathologie. Il peut scientifiquement rattacher tel phénomène symptomatique à tel phénomène biologique qu'il connaît pour l'avoir examiné à part. Combien y a-t-il de grafologues ayant étudié la psychologie, c'est-à-dire la science qui est, pour leur système symptomatique, comme l'anatomie, la physiologie et la pathologie sont pour la diagnostique médicale ? La plupart des grafologues, — je ne dis pas tous, — qui se permettent de tracer des portraits, sont comparables, non à des médecins savants établissant un diagnostic, mais à des guérisseurs empiriques, qui parfois connaissent fort bien les symptômes des maladies, mais qui toujours en ignorent les caractères physiologiques. Pour les grafologues enfin, comme pour les guérisseurs et même les médecins, tant vaut l'homme, tant vaut son diagnostic. Rien n'empêche un imbécile ou un esprit faux d'étudier les livres de M. Michon et de M. Crépieux-Jamin, de se bourrer la mémoire de leurs enseignements, puis de ratiociner à tort et à travers. La Société de grafologie devrait instituer des examens, délivrer des diplômes pour empêcher que la science dont elle a entrepris la propagation ne soit galvaudée et discréditée.

Mais, sérieusement, à l'heure actuelle, la grafologie est-elle, peut-elle être une science ? La grafologie, dont le véritable nom serait la *psicographie*, — mot qui signifierait : la manifestation de l'esprit par l'écriture, — est une branche de la psychologie ; ainsi que je l'ai dit, elle est la symptomatique ou plutôt une branche de la symptomatique de la psychologie. Or, il se trouve que la psychologie n'est pas encore une science faite, qu'elle est même loin de l'être. Comment, par suite, déterminer les formes symptomatiques de caractères intimes que l'on ne connaît pas ? Michon avait, semble-t-il, compris cette situation ; aussi dans la dernière partie de son livre, intitulée « Classification grafologique » a-t-il essayé une sorte de traité de psychologie, mais c'est absolument puéril et digne tout au plus d'un petit catéchisme. La psychologie est à faire, et tant qu'elle ne sera pas faite, la grafologie, quoique vraie en principe, sera un corps sans âme. Excepté, toutefois, en ce qui concerne les manifestations d'ordre général dont j'ai parlé.

J'ai discuté sérieusement, avec courtoisie, une idée soumise à l'appréciation du public ; je veux espérer que cette fois Messieurs les grafologues voudront bien, s'ils me répondent, agir de même.

CH.-M. LIMOUSIN.